

Les zones blanches, mais des zones d'ombre

La 5G est réclamée par les opérateurs et les entreprises mais quid de l'impact sur la santé ?



« Le corps ne s'adapte pas au poison »

« L'industrie du sans-fil admet n'avoir aucune étude démontrant que le 5G est sécuritaire, alors que la communauté scientifique indépendante a mesuré les effets des champs électromagnétiques haute fréquence sur les organismes », affirme Benoît Louppe, expert consultant scientifique et technique en environnement électromagnétique, et en biologie de l'habitat. Avec la 5G, l'exposition du public sera beaucoup plus large encore. »

S'appuyant sur un nombre croissant d'études scientifiques indépendantes, médecins, pédiatres, toxicologues, cancérologues préconisent des seuils d'exposition faibles. Comme le Conseil de l'Europe qui recommande 0,6V/m ; dix fois moins que la nouvelle norme bruxelloise portée à 6V/m. « Ce qu'il faut ce sont des mesures crêtes en plus de mesures moyennes. Aujourd'hui, avec le sans-fil généralisé, tout le monde baigne dans les micro-ondes ou hyperfréquences. En 25 ans de pratique, j'ai constaté que le nombre de personnes électrosensibles a



Monika Wisniewska - Shutterstock.com

Les ondes Wi-Fi seraient de puissants déstabilisateurs de l'organisme.

augmenté en même temps que les maladies auto-immunes, les cancers chez les enfants... On ne s'adapte pas aux poisons. »

Comme face aux métaux lourds ingérés, le corps baignant dans des ondes de multiples sources et fréquences, s'épuise. Nous n'avons pas de systèmes de bouclier protecteur contre les effets à long terme des ondes artificielles. « L'onde de Schumann (NDLR :

champ pulsé naturel de la Terre 7,83 Hz) s'est développée dans notre organisme au cours de l'évolution. Elle contrôle notre horloge biologique interne, pour parler simple. Les ondes de 10 Hz comme les ondes produites par le wi-fi sont des impulsions de hautes fréquences pulsées en extrêmement basses fréquences ; de fortes impulsions qui ne sont pas de puissants déstabilisateurs de l'organisme. »

Les humains ont en plus une mémoire vis-à-vis des ondes radios (ou aux modulations des hyperfréquences). Même après la disparition des effets d'un rayonnement, les symptômes peuvent toujours réapparaître car le Wi-Fi s'est établi d'une manière négative dans les mécanismes myoélectriques de l'organisme. « On observe aussi de la tachycardie, des acouphènes avec dérèglement de l'oreille interne, du stress oxydatif au niveau cellulaire... », termine Benoît Louppe s'appuyant sur de nombreuses références scientifiques. ■ D.W.

> www.etudesetvie.be

EN WALLONIE

En concertation avec les opérateurs de télécoms, le gouvernement wallon souhaite éliminer progressivement les zones blanches et ainsi rendre les technologies de télécommunications accessibles à tous.

Évaluation « La mise en œuvre de la 5^e génération du standard pour la téléphonie mobile devra respecter les conditions d'un décret wallon d'avril 2009 relatif à la protection contre les éventuels effets nocifs et nuisances provoqués par les rayonnements non ionisants générés par des antennes GSM. Les nouveaux déploiements technologiques en matière de transmission des données, dont la 5G, se feront après évaluation sur le plan environnemental, de la santé publique, de l'efficacité économique, de la sécurité des données et de respect de la vie privée », est-il écrit dans la déclaration de politique régionale wallonne de la coalition PS-MR-Écolo.

Électrosensibles Le gouvernement wallon s'est engagé à veiller à la situation des personnes électrosensibles et « préservera des lieux protégés des rayonnements non ionisants. L'évaluation précédant le déploiement de la 5G s'intéressera notamment à l'impact sur la biodiversité et la faune. Elle se basera aussi sur les études existantes qui analysent les incidences sur la santé des populations humaines exposées. »

UE La Wallonie défendra en tous les cas l'adoption d'une norme européenne commune sur l'exposition aux ondes, compatible avec les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

